



Les Gets
- MAIRIE -

ARRÊTÉ DU MAIRE COMMUNE LES GETS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE THONON-LES-BAINS
CANTON D'ÉVIAN-LES-BAINS

ARRÊTÉ N°2025-162

Objet : Réglementation de la circulation sur la VC dite Route de la Turche pour un renouvellement du tapis d'enrobé par l'entreprise COLAS France

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LES GETS, HAUTE-SAVOIE,

VU l'article L.132 du Code de la Voirie Routière ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R.411-5, R.411-7, R.411-8 et R.411-25 à R.411-28 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2213-1 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 – 8^{ème} partie- sur la signalisation temporaire ;

VU le tableau de classement des voiries communales approuvé le 08/11/1996 ;

VU la demande faite le 02 septembre 2025 par l'entreprise COLAS France représentée par Laurent NICOLAS;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation;

ARTICLE 1er : Du mercredi 01 octobre 2025 à 8h00 au vendredi 10 octobre 2025 à 18h00, la circulation sera interdite sur la VC dite route de la Turche, portion comprise entre la Route du Lery et la Route du Front de neige.

ARTICLE 2 : L'entreprise COLAS France mettra en place une déviation via la Route du Lery qui sera à double sens de circulation sur cette durée.

ARTICLE 3 : La signalisation conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sera mise en place par les Services Techniques.

ARTICLE 4 :

- Monsieur le Maire
- Monsieur le Directeur des Services Techniques.
- Monsieur le Responsable du Centre Technique Municipal
- La Police Municipale,
- L'entreprise COLAS France

sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Chef de corps des Sapeurs-Pompiers et le Groupement Chablais Prévisions – 1 Rue du Bois de Thue - 74200 THONON LES BAINS.

FAIT A LES GETS, le 04 septembre 2025

LE MAIRE DES GETS,
Philippe VINET

